

Intenses activités Royales à Tanger

S.M le Roi inaugure les nouveaux ports de pêche et de plaisance et un deuxième Centre d'addictologie



[inPartager](#)

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a procédé, jeudi à Tanger, à l'inauguration des nouveaux ports de pêche et de plaisance, deux projets phares inscrits dans le cadre du programme intégré de reconversion de la zone portuaire de Tanger-ville qui mobilise des investissements de l'ordre de 6,2 milliards de dirhams.

La concrétisation de ces deux projets, de nouvelle génération, traduit la volonté du Souverain d'ériger la ville de Tanger en destination de choix du tourisme de plaisance et de croisière à l'échelle internationale en général et dans le bassin méditerranéen en particulier, et sa détermination à œuvrer en faveur de l'amélioration des conditions de travail des professionnels de la pêche en leur offrant, sur le même site, des installations modernes répondant à leurs besoins.

En effet, le nouveau port de pêche de Tanger, dont la réalisation a nécessité une enveloppe budgétaire de 1.189 millions de dirhams (MDH), offrira un cadre idéal de travail pour les professionnels de la pêche, permettra un meilleur développement de la filière pêche dans la région, et participera à relancer les investissements et à créer davantage de postes d'emploi dans le secteur.

Ce nouveau port de pêche comprend 1.167 mètres linéaires d'ouvrages de protection, 2.537

mètres linéaires de quais d'accostage et d'apponement, 11 ha de bassin et 12 ha de terre-pleins. Il abrite tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement du port, notamment des fabriques de glace, des entrepôts frigorifiques, une unité de gestion des contenants normalisés, des magasins pour les armateurs et mareyeurs, des locaux pour les professionnels de la pêche artisanale, de la pêche côtière et de la pêche hauturière, une halle pour les produits de la pêche artisanale, un chantier naval, des ateliers de réparation navale et des bâtiments administratifs.

La pièce maîtresse du port est la halle aux poissons de la pêche côtière et hauturière. Située au cœur du port, cette halle, construite sur un terrain de près de 5.000 m², compte un espace d'exposition et de vente réfrigéré, un SAS de réception pour l'identification et le pesage des produits, un SAS d'allotissement et d'expédition, des chambres froides, un comptoir d'agrèage du poisson, et un bureau vétérinaire.

Cette infrastructure de commercialisation des produits de la mer s'assigne pour objectifs l'amélioration de la qualité, la valorisation du produit, la fluidité et la transparence des transactions commerciales, ainsi que le développement des activités liées à la pêche dans la région.

Sa conception est basée sur trois principes fondamentaux visant la préservation de la qualité, à savoir : la séparation du circuit humain et du cheminement des poissons (dissociation des flux), l'adoption du principe du circuit obligatoire et à sens unique dit "principe de la marche en avant", et le contrôle de la température dans les espaces de vente équipés en moyens de réfrigération.

Construite selon les normes internationales de qualité les plus exigeantes, cette halle est dotée des technologies qui assurent l'informatisation du processus de vente dans son ensemble. Une informatisation qui permet notamment de maximiser la célérité et la transparence des transactions et qui assure un suivi rigoureux de la traçabilité des produits.

A fort impact socioéconomique, le nouveau port de pêche de Tanger met, ainsi, à la disposition des professionnels du secteur de la pêche une infrastructure moderne leur permettant d'une part d'améliorer leurs conditions de travail et d'autre part de valoriser leurs produits, des quais dédiés à la pêche hauturière (débarquement des captures et stationnement durant les périodes de repos biologique), et une zone de réparation navale pour les unités de pêche artisanale et côtière. Ladite zone est dotée d'équipements pour la mise à sec et la mise à flot ainsi que d'ateliers spécialisés dans le carénage et les travaux de chaudronnerie, d'électromécanique et d'électronique.

Autre projet structurant inauguré ce jour par Sa Majesté le Roi est le port de plaisance «Tanja Marina Bay», réalisé pour un investissement global de 635 millions de dirhams (MDH) et offrant d'importantes infrastructures dédiées à l'accueil des plaisanciers désireux de découvrir le charme de la capitale du Détroit.

Avec ses 800 anneaux pour bateaux d'une longueur allant de 7 à 90 m, et les 600 anneaux pour bateaux de 7 à 30 m prévus au titre de la deuxième tranche, ce port de plaisance, situé au cœur de la baie, propose ainsi le plus grand nombre d'anneaux au Royaume et une multitude de services aux standards internationaux.

Espace de loisirs et de détente, cette marina est également dotée d'espaces de restauration et d'animation, de parking couvert d'une capacité de 435 places, d'un club nautique, d'une station de carburant, de commerces et autres équipements et services dédiés aux plaisanciers. Par ailleurs, Sa Majesté le Roi a procédé, le même jour à Hay El Jadid à Tanger, à l'inauguration d'un Centre d'addictologie, le deuxième du genre réalisé par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité au niveau de la capitale du Détroit.

Mobilisant des investissements de l'ordre de 5 millions de dirhams, ce projet traduit la Haute sollicitude dont le Souverain entoure les jeunes et sa détermination à les préserver de toute déviance ou aléa social et de créer l'environnement nécessaire pour les inciter à une plus

grande participation à la vie sociale.

Outil privilégié de soins, de sensibilisation, de diagnostic, de prévention, et d'accompagnement psycho-social, le nouveau Centre, dont les travaux de construction ont été lancés par S.M le Roi le 23 septembre 2015, s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre les conduites addictives mis en œuvre, depuis 2010, sur Hautes instructions Royales par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, en partenariat avec les ministères de la Santé et de l'Intérieur.

Ce programme national vise à prémunir les jeunes contre l'usage des substances psychoactives, à améliorer la qualité de la prise en charge des personnes addictives particulièrement les usagers de drogue, ainsi qu'à encourager l'implication de la société civile et les départements sociaux dans les problématiques de l'addiction.

A l'instar de ceux réalisés par la Fondation à Casablanca, Rabat, Oujda, Nador, Marrakech, Tétouan, Tanger, Fès et Agadir, le nouveau Centre développera des actions de sensibilisation et de prévention contre l'usage des stupéfiants, assurera la prise en charge médicale et sociale des personnes souffrant d'un comportement addictif, et œuvrera en faveur d'une implication effective des familles dans les actions de prévention, de traitement et de postcure.

UPPM revue de presse